



FICHE D'INSCRIPTION

Club Honfleurais d'Activités Nautiques



ACTIVITES	COTISATION		ACTIVITES :	COTISATION	
	1ère	2ème		1ère	2ème
<input type="checkbox"/> PLONGEE ADULTE	193 €		<input type="checkbox"/> NATATION ADULTE	145 €	25 €
<input type="checkbox"/> PLONGEE JEUNE	148 €		<input type="checkbox"/> NATATION JEUNE	125 €	25 €
<input type="checkbox"/> NAGE AVEC PALMES <input type="checkbox"/> APNEE ADULTES	145 €	25 €	Familiarisation ou école de natation loisirs ados ou pré-compét. ou compét. À définir avec le maître-nageur		
<input type="checkbox"/> NAGE AVEC PALMES <input type="checkbox"/> APNEE JEUNES	125 €	25 €	<input type="checkbox"/> LICENCE FFN obligatoire		
<input type="checkbox"/> AQUAGYM - AQUASOFT	145 €	25 €	<input type="checkbox"/> non compétiteurs moins de 16 ans	22 €	
<input type="checkbox"/> AQUAPHOBIE	125 €	25 €	<input type="checkbox"/> compétiteurs nés en 2009 et avant	50 €	
<input type="checkbox"/> REDUCTION FAMILLE 2e adhésion		- 20 €	<input type="checkbox"/> compétiteurs nés en 2010 et après	34 €	
<input type="checkbox"/> REINSCRIPTION			<input type="checkbox"/> REDUCTION FAMILLE 3e adhésion		- 40 €
TOTAL					

NOM : PRENOM :

DATE de NAISSANCE :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. Portable : E-mail :

CERTIFICAT MEDICAL FOURNI

QUESTIONNAIRE DE SANTE REMPLI

CERTIFICAT MEDICAL EN DATE DU :

Autorisation parentale (jeunes mineurs)

M. ou Mme

Autorise mon enfant

A participer aux activités du C. H. A.N en piscine et / ou à l'extérieur et j'autorise le responsable de l'activité à prendre toutes les décisions concernant mon enfant en cas de besoin.

A être transporté dans le véhicule personnel d'un accompagnateur désigné par le club pour participer aux activités du C.H.A.N.

Honfleur le Signature du représentant légal :

J'autorise le CHAN à exploiter les photos prises durant les activités du club (publication, presse, internet, Facebook). Entourez votre choix

OUI

NON

Nom de la personne du CHAN prenant l'inscription :

Date :

Nom de l'émetteur :

Banque :

N° chèque(s):

Depuis la loi du 26 janvier 2016 sur la modernisation du système de santé portée par Marisol TOURAINE pour le renouvellement des licences, un certificat ne sera exigé qu'une fois tous les trois ans (au lieu d'une fois par an). Les autres années, le licencié remplira un questionnaire de santé lui permettant de déceler d'éventuels facteurs de risques, qui nécessitera, le cas échéant, une visite médicale annuelle. Sinon, il attestera auprès de la fédération que tel n'est pas le cas.
Le certificat médical reste obligatoire chaque année pour l'activité plongée ainsi que pour l'apnée au delà de 6m.
Il est à fournir dans un délai de 15 jours à compter de la date d'adhésion.

QUESTIONNAIRE DE SANTE DURANT LES 12 DERNIERS MOIS

Répondez par oui par non aux questions suivantes

	OUI	NON
Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous eu une période de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord du médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (Hors contraception ou désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

A CE JOUR

Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Important :

Les réponses restent de votre seule responsabilité, si vous avez répondu **oui** à une des questions ci dessus, vous devez fournir un **certificat médical**.

L'article 8.2 de la convention signée avec la Mairie de Honfleur précise que l'accès des adhérents dans l'établissement ne peut se faire sans la présence obligatoire du responsable de l'activité.

Le conseil d'administration vous rappelle qu'en dehors des compétitions ou des sorties organisées par le club, la responsabilité du C.H.A.N pour les adhérents mineurs commence dès l'entrée et se termine dès la sortie de la piscine municipale de Honfleur.

Pour pratiquer les activités de la FFESSM (Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins), vous pouvez souscrire à une assurance complémentaire.

Pour plus d'informations, consultez le site www.cabinet-lafont.com ou le site de la Fédération.

J'ai pris connaissance de la fiche d'information générale du club

Date et signature :

En raison des contraintes sanitaires actuelles, nous sommes contraints de limiter l'accès au bassin à dix-huit personnes le midi et vingt-quatre personnes le soir par créneau horaire. Par conséquent, dans un premier temps, afin d'accueillir tous les adhérents, seul un créneau sera autorisé. Dès les vacances de la Toussaint nous examinerons la possibilité d'assouplir cette contrainte. Nous vous demandons de choisir deux créneaux avec un ordre de priorité et nous ferons le maximum pour vous satisfaire.

NOM :

Prénom :

<i>AQUAGYM / AQUASOFT</i>	<i>jours</i>	<i>horaires</i>	<i>2 choix par ordre de priorité</i>
Lundi	Aquagym	19h30 - 20h15	
Mardi	Aquasoft	12h00 - 12h45	
	Aquagym	12h45 - 13h30	
	Aquagym	19h30 - 20h15	
Jeudi	Aquasoft	12h00 - 12h45	
	Aquagym	12h45 - 13h30	
	Aquagym	19h30 - 20h15	
Vendredi	Aquagym	12h45 - 13h30	
	Aquagym	19H30 - 20h15	